

La MONTAGNE

Membre du
GROUPE DE PRESSE
LA LICORNE

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 28 Août 2017 N° 022 - Prix 250 F CFA

Violentes manifestations du PNP du Samedi 19 août dernier

**Maquillage politico-ethnique sur
fond d'une grave crise sociale**



**Faure doit arrêter l'incendie
tant qu'il est encore temps** ^{P2}

**Le parlement de la CEDEAO en
session extraordinaire à Lomé**

Défis et perspectives ^{P4}

**Ministère de l'Economie et des Finances
Rapport d'évaluation de la performance
des réformes dans les départements
ministériels et institutions passé au crible** ^{P5}

"S'il n'est que de vous nourrir, une seule femme suffit"

Brigo Doa

Violentes manifestations du PNP du samedi 19 août dernier

Maquillage politico-ethnique sur fond d'une grave crise sociale
Faure doit arrêter l'incendie tant qu'il est encore temps

On croyait qu'après les cérémonies de purification du Togo l'on avait définitivement enterré la hache de guerre et que les togolais allaient dire « plus jamais ça sur la terre de nos aïeux ». Mais les observateurs avisés de la scène politique avaient critiqué la manière dont ces cérémonies de purification se sont déroulées. Ils avaient à juste titre relevé le caractère folklorique et la mise en scène qui a été organisée. On a pu constater que dans les lieux de culte où habituellement tout se fait dans une discrétion absolue, loin des regards et des caméras, où seul le prêtre traditionnel adresse ses prières et incantations au créateur et aux mânes des ancêtres, on a dépêché sur ces lieux de culte des caméras de télévision et des personnalités bien sapées en vestes et cravate tournaient autour des prêtres traditionnels comme si l'on était dans un festival de danse. Qui avait besoin de ces images pour que l'on puisse violer ainsi le secret des dieux traditionnels ? On ne saurait le dire. Toujours est-il que les

événements récents semblent révéler que les dieux sont plutôt en colère contre les togolais pour leur manque de sincérité.

Les causes de la violence des manifestations du PNP

La première cause et la plus immédiate est l'incivisme. En effet, bien que ces manifestations synchronisées dans cinq villes aient été autorisées par le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, les responsables du PNP ont été recadrés sur les itinéraires à suivre car l'autorité estime, à juste titre d'ailleurs, qu'on ne peut pas bloquer la circulation en cinq endroits sur la nationale N°1. L'objectif des manifestations de rues est de se faire entendre et non de perturber les activités des autres. C'est pour cette raison que dans certains pays des places ont été spécialement aménagées pour pareille circonstance comme par exemple la place Tahrir au Caire en Egypte. Il appartenait aux responsables du PNP d'accepter l'observation pertinente des autorités pour changer d'itinéraire. Ce refus et cette obstination à défier l'autorité ont poussé les responsables à choi-



SEM Faure Gnassingbé, président de la République (image d'archives)

sir délibérément la voie de la provocation.

A qui profitent les violences ?

Ces manifestations violentes ont produit des dégâts énormes. Des familles endeuillées, des vies qu'on ne peut plus sauver, des douleurs que seul Dieu peut apaiser. Pour une marche pour réclamer les réformes, était-il nécessaire d'incendier un commissariat de police ?

Pourquoi veulent-ils que les populations de la ville de Sokodé subissent des tracasseries inutiles puisque dorénavant et en attendant la construction d'un nouveau commissariat, il faut faire des navettes « Sokodé Bafilo ou Sokodé Sotouboua pour obtenir les services que le commissariat de la ville de Sokodé

rendait. Un surplus de dépenses et de risques pour rien.

Tchaoudjo n'est pas oublié

Il est établi que la préfecture de Tchaoudjo dont est originaire le Président National du PNP TIKPI Atchadam est le fief de ce parti. Rien de surprenant à cela. En Afrique et singulièrement au Togo, chaque parti politique repose d'abord et avant tout sur une ethnie. Pour le PNP dont le Président est un Tem Cotokoli, la grande masse des militants est tem cotokoli. Il en est de même pour l'ANC qui compte d'abord sur les Mina-Ewé et Unir sur les Kabyè. Mais le sentiment qui se dégage à travers les propos de leurs militants c'est que la préfecture de Tchaoudjo n'est pas considérée, qu'elle est oubliée. Il nous semble que les gens font une lecture inexacte de la situation. En effet, pour ceux qui savent lire la politique du Président Faure depuis sa prise de pouvoir, on doit se rendre compte que ce Président est tout sauf sectaire.

Les promotions aux emplois supérieurs respectent un certain équilibre ethno-régionaliste. Les minorités sont vraiment prises en compte dans ce calcul. A titre d'exemple notons que l'actuel Directeur de la D.E.S., financier de l'Armée Colonel Ouro est un originaire de Tchaoudjo. Sont également Tem-cotokoli et natifs de Tchaoudjo, le Directeur de la

comptabilité nationale (trésorier payeur) M. MASSAODOU, le Commissaire des Impôts de l'OTR, ADOÏ Essowavanasans oublier le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique cumulativement avec ses fonctions de DG de l'ANSAT, Colonel OURO KOURA AGADAZI, un des piliers du régime. C'est pour cela d'ailleurs que plusieurs projets agricoles sont implantés dans cette région. Soutenir que « Tchaoudjo est oublié, c'est ne pas être de bonne foi et de refuser de voir la réalité en face.

Désamorcer la bombe sociale

Les manifestants violents ou non qui ont envahi nos villes le samedi 19 août ne sont pas forcément guidés par des considérations politiques, loin de là. La grande majorité des gens qui ont battu le pavé étaient poussés par la pauvreté. En début d'année déjà, suite à l'augmentation du prix du carburant, il y avait eu des manifestations d'une rare violence à Lomé, manifestations

Suite à la p 5

La Montagne

Récépissé :

0541/08/01/16/HAAC du 8/01/2016

Directeur de Publication :

Vendelin M.P. MOUKPE
(alias Eyawè).

Siège : Agoè ANOME
derrière NAPA Vallée.

Tél. : 90 01 9946/91913951

E-mail : pmoukpe@yahoo.fr

Comité de Rédaction :

H. WARAGNI

Honorine MOUKPE

KONDO KI SEM

V. Eyawè

Infographie :

Tchak K. Phillip

Distribution :

T. B. Yves

Imprimerie :

La Colombe

Tirage : 2000 exemplaires

**Pour vos publicités,
annonces et publi-reportages,
consulter le journal
La Montagne aux numéros
90-01-99-46
91-91-39-51**

Le débat Politique quitte l'Hémicycle pour la rue

Adversaires et partisans de Faure dans les rues cette semaine

La tension politique monte d'un cran à nouveau dans notre pays. La manifestation violente organisée le samedi 19 août par le PNP qui a occasionné deux morts, des blessés et des destructions de biens a surchauffé l'atmosphère politique. Alors qu'on croyait la violence politique derrière nous, les vieux démons de l'intolérance et d'incivisme ont refait surface et ce, quelques mois après la cérémonie de purification de notre très chère patrie. Officiellement, l'opposition réclame le retour à la constitution de 1992 et notamment le retour au scrutin uninominal à deux tours et à la limitation à deux le nombre de mandats. Une telle revendication n'est pas nouvelle. Avant le scrutin de 2015, les principaux partis de l'opposition à savoir l'ANC et le CAR avaient subordonné leur participation à la réalisation de ces réformes constitutionnelles et institutionnelles. Mais contre toute attente, le Chef de file de l'opposi-



Les militants de l'opposition (image d'archives)

tion, Jean-Pierre fait volte face et décide de participer à l'élection présidentielle sans les réformes. En le faisant, il a estimé qu'étant en minorité au parlement, son parti ne pouvait pas imposer ses vues à la majorité UNIR au pouvoir. Il fallait donc aller remporter la présidentielle pour avoir les mains libres et faire les réformes de son choix.

Après l'élection présidentielle remportée à plus de 60% des suffrages exprimés par Faure GNASSINGBE, l'opposition a baissé les bras car toute modification de la loi fondamentale ou du code électoral attendra forcément 2020 pour son

application en ce qui concerne le mandat présidentiel.

Mais coup de théâtre. L'opposition traditionnelle, l'ANC et autres regroupées sous l'appellation de CAP 2015 (même si nous sommes en 2017) décide de reprendre du service en apportant leur soutien, peut-être sincère, à TIKPI ATCHADAM pour ne pas s'attirer la foudre de ce qu'il leur reste de militants.

Et pourquoi UNIR dans les rues ?

Pour les responsables et cadres du Parti UNIR, l'objectif de l'opposition n'est pas seulement les réformes. Les messages qui circulent sur les ré-



Les militants du parti UNIR (image d'archives)

seaux sociaux appelant sans ambiguïté au soulèvement pour renverser les institutions et faire partir le Chef de l'Etat par la rue ne peuvent laisser personne indifférent. Il s'agit ni plus ni moins d'un début d'insurrection et de rébellion. Dans ces conditions les militants du parti veulent, comme en novembre 2012, faire déferler la marée blanche dans les rues et procéder à une démonstration de force pour prouver au monde entier que l'écrasante victoire du Président Faure au scrutin de 2015 n'a pas été volée et que le peuple silencieux qui voit ça et là sortir de terre des boulevards, le réseau électri-

que parvenir dans les contrées les plus reculées, les grands marchés etc....soutient toujours le Chef de l'Etat.

La semaine promet donc de chaudes empoignades dans les rues de Lomé. On l'a vu tout récemment à Charlottesville aux USA, où manifestants et contre manifestants se sont croisés et occasionné des dégâts. Vivement que la sécurité soit au rendez-vous pour tenir les chemises rouges et les chemises blanches dans des itinéraires distants pour éviter les chocs susceptibles de produire des événements aux conséquences incalculables.

Vendelin Moukpe

Ministère de l'Economie et des Finances

Rapport d'évaluation de la performance des réformes dans les départements ministériels et institutions passé au crible

Le Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers a organisé le 24 août 2017, un atelier de revue nationale de la performance des réformes à juin 2017 dans les différents départements ministériels. Quinzième du genre, cette revue a permis d'évaluer la performance des réformes à mi-parcours de l'année 2017, d'identifier les forces et les faiblesses et enfin de prendre des dispositions idoines pour améliorer la mise en œuvre des dites réformes d'ici la fin de l'année 2017. A l'ouverture des travaux de cet atelier, le Représen-

tant du Ministre de l'Economie et des Finances, M. KOSI TOFIO a salué l'initiative du gouvernement car selon lui elle offre l'occasion aux acteurs de développement de notre pays de se retrouver entre eux pour échanger et tirer des enseignements par rapport aux résultats des réformes passées ou en cours mais également de s'assurer que les actions entreprises cadrent avec la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE dont l'objectif est la transformation de la gouvernance et l'administration publique en vue de la mise en œuvre

de l'agenda 2030 pour le développement durable. M. TOFIO a indiqué que l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi des réformes de qualité dans les ministères et institutions de la République deviennent une exigence pour assainir l'environnement des affaires dans notre pays et créer les conditions pour plus de dynamisme dans la réalisation de l'activité économique et l'amélioration du bien-être de nos populations. Pour améliorer la performance des réformes, l'évaluation par « la valeur acquise » est mise en œuvre. Cette nouvelle méthodologie

d'évaluation permet de mesurer la valeur des résultats produits par les usagers et les citoyens. Elle sert à répondre à la question suivante : quels résultats avons-nous obtenus avec les ressources utilisées ? Est-ce qu'on a dépassé le coût ou le budget planifié ? Est-ce qu'on est en avance ou en retard par rapport aux délais prévus pour la réalisation de l'activité ? La mise en œuvre satisfaisante de toutes ces réformes permettra au Togo de disposer d'un cadre juridique normalisé, conforme tant aux standards internationaux qu'aux normes communautaires de la bonne

gouvernance a-t-il ajouté dans son allocution.

Notons que ce rapport de revue a mi-parcours a été présenté par Dr. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers.

Il est à rappeler que la revue nationale des performances est une stratégie adoptée en Septembre 2010 par décret pris en Conseil des Ministres qui prévoit chaque année, deux revues à fin juin et à fin décembre en vue d'évaluer les réformes passées et celles en cours.

Honorine Moukpe

Le parlement de la CEDEAO en session extraordinaire à Lomé

Défis et perspectives

Le parlement de la CEDEAO est en session extraordinaire à Lomé. Pendant 10 jours l'organe législatif de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest planche sur les grands textes juridiques relatifs au fonctionnement de cette Assemblée sous régionale et adopte son budget.

Le parlement de la CEDEAO est habilité à examiner les questions relatives aux droits de l'homme et des libertés fondamentales, celles concernant l'énergie, les télécommunications, la

santé ou l'éducation.

La présente session a été une occasion pour les parlementaires de plancher sur l'acte additionnel relatif au renforcement de leurs prérogatives. Il s'agit de disposer d'un droit de regard sur les questions relatives à la prévention et à la résolution des conflits.

Cette réforme a plusieurs objectifs, a expliqué Marcel Alain de Souza, le Président de la commission de la CEDEAO: assurer une bonne gestion financière et administrative

de la communauté et protéger les populations dans leurs droits essentiels.

Pour sa part, le Président de l'Assemblée nationale togolaise, Dama Dramani a indiqué que l'ambition des gouvernants et celle des 15 Etats membres est « de créer un parlement des peuples ». Cette noble ambition ne mettra pas cependant en cause la souveraineté des parlements nationaux.

Le parlement de la CEDEAO est composé de 115 sièges avec un minimum de 5 sièges par

Etat membre et le reste étant réparti proportionnellement à la population de chaque pays.

L'espace ouest africain est un marché d'environ 320 millions de consommateurs mais fortement miné par des obstacles de tout genre. Cette situation ne favorise pas

les échanges intra-communautaires. 15 milliards de dollars en 2016, a indiqué le président de la commission à l'ouverture des travaux de la session parlementaire.

Juste LE SAGE

LES N° VERTS DE L'OTR

<p>POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER</p> <p style="font-size: 1.2em;">N° VERT</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">8280</p> <p style="background-color: #004a99; color: white; padding: 2px;">Anticorruption</p>	<p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE</p> <p style="font-size: 1.2em;">N° VERT</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">8201</p> <p style="background-color: #004a99; color: white; padding: 2px;">Renseignements</p>
---	---

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Conférence de presse du parti UNIR, relative aux événements du 19 août 2017

DÉCLAMATION LIMINAIRE

Les cadres du parti, l'Union pour la République (UNIR), issus de toutes les régions du Togo, se sont réunis ce jeudi 24 août 2017 afin d'analyser la situation dans notre pays, suite à la manifestation organisée par un parti politique de l'opposition.

Comme chacun le sait, cette manifestation a été émaillée de graves violences, des exactions et des incidents et s'est soldée par le décès de deux personnes, des dizaines de blessés et d'importants dégâts matériels.

Pour le parti UNIR, une seule personne qui meurt des suites des violences, c'est toujours une mort de trop. Une seule personne agressée ou blessée, qu'il s'agisse d'un civil ou d'un agent des forces de l'ordre, c'est toujours une situation déplorable.

Nous tenons à réitérer nos sincères condoléances aux familles éplorées et à leurs proches, et à renouveler nos vœux de prompt guérison à tous les blessés.

Nous constatons que les dérapages et les incidents déplorés sont essentiellement la conséquence du refus des organisateurs de collaborer avec les autorités compétentes pour assurer le déroulement pacifique de la manifestation.

En agissant de la sorte, ces responsables ont délibérément créé un climat propice aux troubles et aux débordements.

Le jour de la manifestation, des participants se sont livrés à des agressions et brutalités contre les forces de sécurité. Ils ont saccagé et brûlé le commissariat de police de la ville de Sokodé et ont emporté des armes et munitions.

Depuis le 19 août, nous assistons à un déferlement de discours de haine et



d'intolérance, des appels à la violence et à la révolte, et une campagne de désinformation.

Devant cette situation, nous, militants et sympathisants du parti UNIR au Togo et à l'étranger, exprimons notre consternation et notre indignation.

Nous condamnons fermement tous les agissements de nature à remettre en cause le climat de paix et de sécurité et désapprouvons tous les actes susceptibles d'entraver les efforts de développement de notre pays.

Le Togo a opté de manière résolue et irréversible pour la démocratie et l'Etat de droit.

Et comme dans toutes les démocraties, chaque citoyen a le devoir de respecter les lois et

règlements de la République, notamment ceux qui encadrent l'exercice des libertés publiques. C'est seulement à cette condition que l'on peut assurer l'harmonie et la cohésion dans une communauté.

C'est pourquoi, nous lançons un appel à tous les partis politiques et à tous nos concitoyens du Togo et de la diaspora à cultiver l'ouverture, la tolérance et à privilégier la modération et le dialogue.

Nous devons éviter tous les réflexes identitaires et œuvrer pour que ne s'implantent dans notre pays, l'extrémisme et l'intégrisme.

Le Togo notre pays porte encore les séquelles et les stigmates des années d'agitations et de troubles sociopolitiques des années 1990.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

C'est aujourd'hui, ici et maintenant, que nous devons éviter de reproduire les comportements et les agissements qui ont fait tant de mal à notre pays et dont nous n'avons pas fini de payer le prix.

UNIR renouvelle son engagement en vue de l'approfondissement des réformes politiques et institutionnelles de manière globale et consensuelle.

Dans cet esprit, le parti UNIR réaffirme son soutien sans réserve au Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé dans la poursuite du processus de réconciliation nationale et de modernisation de notre économie.

Pour finir, le Parti UNIR invite ses militants et sympathisants de l'intérieur et de la diaspora à ne céder à aucune intimidation et provocation et les appelle à plus de vigilance et de mobilisation ■

Fait à Lomé, le 24 août 2017

UNION POUR LA REPUBLIQUE (UNIR)

Violentes manifestations du PNP du samedi 19 août dernier

Maquillage politico-ethnique sur fond d'une grave crise sociale

Faure doit arrêter l'incendie tant qu'il est encore temps

Suite de la p 2

qui ont occasionné une perte en vie humaine. Ce mouvement n'était apparemment dirigé par aucun leader politique. Ce fût, l'expression des pauvres et autres laissés pour compte.

Dans notre pays aujourd'hui, il y a une vérité indéniable que le nombre de désespérés devient de plus en plus inquiétant. Les réductions d'effectifs dans certaines sociétés telles l'ancien IFG OTP (600 agents), SOTOCO (250 agents) et dans d'autres secteurs encore ont jeté des milliers de nos concitoyens dans le dénuement.

L'accouchement de l'OTR dans la douleur a laissé des traces et des frustrations qui ont brisé une bonne partie de la chaîne des relations harmonieuses qui existaient entre des opérateurs économiques et les deux régies financières d'antan si bien que malgré les efforts déployés çà et là par les nouveaux maîtres des lieux, la sérénité n'est pas totale et on est loin

de la lune de miel espérée.

Tout récemment, l'entreprise CECO BTP qui employait des milliers de gens a cessé ses activités condamnant les employés à la galère. Si au moins on avait fait des investigations pour situer les responsabilités dans la faillite de l'entreprise, le personnel aurait pu cesser de pointer le doigt accusateur sur la plus haute autorité du pays.

Rien à dire enfin sur les 5000 volontaires Nationaux du PROVONAT en fin de mission. Bien que le gouvernement ait recommandé en Conseil des Ministres, aux structures qui les employaient de renouveler leurs contrats en attendant de trouver une solution pérenne, rien n'y fit. Tous ces jeunes se retrouvent à la maison à la charge de leurs parents.

Tout ce monde désœuvré constitue de sérieux candidats pour descendre dans les rues et faire la violence éventuellement car ne dit-on

pas que la pauvreté rend l'homme méchant » ! Au-delà des violences qu'il faut absolument condamner, on doit se rendre à l'évidence que le mobile politique est secondaire. Il est secondaire car en regardant le CV des gens arrêtés, on se rendra compte qu'en dehors de leurs leaders, ils ne peuvent même lire la constitution pour prétendre en connaître la portée. La question des réformes n'est qu'un prétexte pour masquer les vrais mobiles. Chacun sait aujourd'hui que le mandat du Président ne peut être écourté même si les réformes se faisaient aujourd'hui. La classe politique sait que ces réformes ne rentreront en vigueur qu'à partir de 2020 pour les présidentielles. Ou donc est l'urgence pouvant justifier ces violences ? Eviter l'amalgame, le repli identitaire et l'extrémisme

Les événements douloureux que notre pays a connus depuis l'ouverture au multipartisme intégral avec leur cortège de pertes en vies

humaines, de destructions, de déplacements de populations, doivent faire prendre conscience aux uns et aux autres de l'extrême nécessité d'éviter les replis identitaires, les extrémismes de toutes sortes : confessionnelles, religieuses et autres.

Les hommes politiques et les manipulateurs de tout acabit, les idéologues internes et étrangers doivent éviter de manipuler les esprits fragiles pour ne pas précipiter notre pays dans un cycle d'affrontements tribaux. Chacune des ethnies qui composent notre pays a ses forces et ses faiblesses. Mais il faut n'en retenir que les forces. Les Temcotokolis par exemple sont très solidaires et généreux. C'est cette qualité qui leur a permis d'attirer leurs frères dans la diaspora, vers des cieux au lendemain meilleur. Si bien qu'aujourd'hui, beaucoup d'entre eux ont pu se construire des maisons dans la capitale et dans d'autres villes de l'intérieur. La générosité

de certains EL HADJ de Sokodé a permis à certains jeunes Kabyè qui n'avaient aucun soutien de faire leurs études au lycée de la ville et de devenir de grands cadres aujourd'hui. Il ne faut pas perdre cette qualité.

Les Mina- Ewé sont très fins et souples. Conséquence, ils sont les plus nombreux dans la diplomatie togolaise. La diplomatie togolaise marque des points et honore le Togo à l'extérieur et c'est une très bonne chose.

Les Kabyè sont naturellement loyaux et fidèles au Chef. Depuis des décennies, majoritaires dans les forces de défense et de sécurité, ils ont protégé les institutions dans la loyauté sans trahison ni duplicité, ce qui a mis notre pays à l'abri des velléités terroristes.

C'est l'ensemble de toutes ces forces qui font l'harmonie et la solidité de la nation togolaise.

Vendelin Moukpè

La HAAC a échangé avec les représentants de la presse étrangère au Togo

Le 22 août dernier et au lendemain des violentes manifestations organisées par le Parti National Panafricain (PNP), les médias internationaux se sont livrés à un traitement déséquilibré de l'information sur la situation au Togo. Ce constat dressé par la HAAC à travers un communiqué, a emmené l'institution à chercher à savoir ce qui s'est réellement passé pour qu'on en arrive là.

Au cours d'une séance d'échange avec les correspondants des médias internationaux hier au siège de la HAAC, le président de l'institution PitangTCHALLA



a laissé entendre que : « l'esprit d'un débat apaisé, Rechercher l'équilibre, la contradiction et le pluralisme d'opinions dans

essentiel ».

La rencontre a permis aux correspondants des médias internationaux d'exprimer

certaines entraves rencontrées dans l'exercice de la profession. Ils ont dénoncé une mauvaise coordination de l'action gouvernementale, entre autre l'absence de parole du gouvernement capable de réagir à temps, la nonchalance du parti UNIR, etc. et l'absence de collaboration de certaines autorités. L'autorité de régulation a pris acte des différentes préoccupations des confrères et s'est montré disponible à toutes fins utiles.

Source : Le Libéral

Code de la santé (suite)

CHAPITRE VI- PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES ENDEMIES MAJEURES

Section 1- Prévention et lutte contre la tuberculose et la lèpre

Art. 73 : la vaccination antituberculeuse est obligatoire dès la naissance, sauf contre indications médicales reconnues.

La vaccination antituberculeuse est immédiatement obligatoire pour les enfants vivant dans un foyer où a été dépisté un cas de tuberculose.

Art. 74 : toute personne atteinte de lèpre ou de tuberculose fera l'objet, de la part des autorités médicales, d'une fiche nominative de traitement établie suivant les modalités déterminées par arrêté du ministre chargé de la Santé.

Art. 75 : tout malade de lèpre ou de tuberculose en traitement devra, en cas de changement de résidence, prévenir son médecin traitant qui fera suivre son dossier par le nouveau médecin traitant par l'intermédiaire des autorités sanitaires de son lieu de résidence.

Art. 76 : les traitements de la lèpre et de la tuberculose sont à la charge de l'Etat.

Section 2- Prévention et lutte contre les infections sexuellement transmissibles, le VIH et le SIDA

Art. 77 : toute personne atteinte d'une infection sexuellement transmissible doit obligatoirement être examinée et traitée par un professionnel de la santé jusqu'à guérison.

Art. 78 : toute personne se livrant aux pratiques de la prostitution doit être soumise aux mesures de surveillance médicale.

Art. 79 : tout acte de discrimination ou de stigmatisation contre les personnes vivant avec le VIH et le Sida est interdit.

Constitue un acte de discrimination, toute distinction, restriction, exclusion fondée sur le statut sérologique des personnes vivant avec le VIH et le SIDA

Art. 80 : tout auteur d'un acte de discrimination ou de stigmatisation doit être dénoncé et puni conformément à la loi.

Art. 81 : quiconque se sachant infecté par le VIH et l'aura, par quel que moyen que ce soit, volontairement transmis à autrui, sera puni des peines correspondant à la tentative d'homicide involontaire prévues par le code pénal.

Art. 82 : Tout praticien de la santé qui, par négligence ou imprudence, aura provoqué l'infection au VIH de son patient, sera puni des peines correspondant à l'homicide involontaire prévues par le code pénal.

Art. 83 : Des arrêtés du ministre chargé de la Santé détermineront les

modalités de sensibilisation, de prévention, de dépistage, de surveillance, de contrôle et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH et le SIDA.

Section 3- Prévention et lutte contre les maladies à transmission vectorielle et autres endémies

Art. 84 : L'organisation de la lutte anti vectorielle incombe à l'Etat. Un arrêté conjoint des ministres chargés de la Santé, de l'Administration du territoire, de l'Environnement et de

l'Elevage fixe les modalités de mise en œuvre de cette lutte.

Art. 85 : Nul ne peut s'opposer aux pulvérisations d'insecticides homologués dans les zones infectées.

Art. 86 : Les personnes atteintes de maladies à transmission vectorielle ou non doivent se soumettre aux mesures de dépistage, de traitement et de prévention préconisées par les autorités sanitaires compétentes.

Art. 87 : l'organisation de la lutte contre les endémies y compris les anthropozoonose est

une maladie humaine d'origine animale.

On entend par anthropozoonose une maladie humaine d'origine animale.

On appelle endémie une maladie qui sévit de manière permanente dans un milieu donné. L'endémie est dite majeure lorsque sa présence constitue un problème de santé publique.

Art. 88 : la politique nationale de lutte contre les endémies est déterminé par décret en conseil des ministres.



UNIVERSITE DE LOME
PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

APPEL A CANDIDATURES

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Il est ouvert à l'Université de Lomé un appel à candidature pour l'entrée en 1^{ère} année de Médecine et Pharmacie à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) pour le compte de l'Année Académique 2017-2018. Pourront postuler à cet appel, les candidats titulaires d'un baccalauréat scientifique C, D, ou tout autre diplôme équivalent obtenu en 2016 ou 2017.

La sélection se fera sur étude de dossiers qui prendra particulièrement en compte les notes obtenues aux examens du baccalauréat I et du baccalauréat II dans les matières suivantes :

- Mathématiques (coefficient 2) ;
- Sciences physiques (coefficient 2) ;
- SVT (coefficient 4).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la FSS et comporter :

- une demande manuscrite adressée au Doyen de la FSS précisant l'option choisie : Médecine ou Pharmacie ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une copie légalisée des relevés de notes des baccalauréats 1^{ère} et 2^e parties ;
- une quittance des frais d'étude de dossiers de dix mille (10.000) francs CFA délivrée par la Comptabilité de la FSS.

Début de dépôt des dossiers de candidature : Vendredi 1^{er} septembre 2017 de 8 h à 12 h 00. Date-limite de dépôt des dossiers de candidature : Vendredi 15 septembre 2017 à 17 heures.

N.B. :

- * En raison du nombre de places limité, seuls les 300 meilleurs dossiers sélectionnés seront retenus.
- * Tout dossier incomplet sera rejeté.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de la FSS,
01BP : 1515, Tél. : 22 33 07 75 / 22 25 13 66
Lomé, le 22 août 2017
Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39

Angola : changement en douceur à la tête de l'Etat

Les élections législatives en Angola viennent de rendre leur verdict. Sans surprise, le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA), au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1975, est largement en tête avec plus de 61% de suffrages exprimés. La tête de liste de ce parti, Ancien Ministre de la Défense s'installera dans le fauteuil présidentiel. En effet, l'Angola est sous le régime de suffrage indirect. Dans ce système, l'élection du Président de la république est à deux niveaux. Au premier niveau le peuple choisit les députés et ceux-ci à leur tour, élisent le Président de la République.

Les MPLA ayant obtenu la majorité absolue, celui qui a conduit la liste victorieuse sera désigné par ses pairs Président de la République. M Joao Lorenzo devient donc le nouveau Président de la République

Un passage de témoin sans heurts

Au pouvoir depuis 38 ans à la suite de la mort du premier président AGOSTINO NETO, Joe Eduardo DO SANTOS, vieux et malade décide de présenter son ancien ministre de la défense. Il s'agit là d'un changement en douceur puisqu'ils sont issus d'une même formation politique. Ils se connaissent aussi bien

pour avoir travaillé ensemble. Il sera la continuité dans la stabilité pour éviter une rupture brutale susceptible d'engendrer de nouvelles tensions sociales qui peuvent réveiller les vieux démons de la longue guerre fratricide qui a opposé le MPLA et l'UNITA du feu Jonas SAVIMBI dont les plaies ne sont pas encore totalement cicatrisées. C'est d'ailleurs pour consolider cette stabilité et sans doute aussi pour conserver pendant longtemps les intérêts du clan DO SANTOS que le Président sortant reste Chef de l'appareil du parti MPLA.

Vendelin Moukpe

COMMUNIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Le Président de l'Université de Kara informe les bacheliers, qui souhaitent devenir des spécialistes de la décentralisation au service des collectivités locales, que l'Université de Kara leur offre cette opportunité.

- Profil d'entrée :

Bacheliers : Bac séries G2, G3, A4, C, D, E, F ou diplôme équivalent.

- Travailleurs : Bac toutes séries plus une expérience professionnelle de -3 ans.

- Profil de sortie : Planificateur-Chef de projet Décentralisation et Développement local.

- Pièce à fournir :

1) Une demande d'inscription adressée au Président de l'Université de Kara

2) Une copie d'extrait d'acte de naissance.

3) Une copie des relevés de notes des BAC 11 et I

4) Une attestation de l'employeur (pour les travailleurs)

5) Une quittance de 15 000 F à payer à la comptabilité de la DAAS

I - Période de dépôt des dossiers :

Le dépôt des dossiers se fait à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du 07 août au 08 septembre 2017 de 07 h 30 à 13 h 30

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la DAAS

aux -23 20 78 29 ou 23 20 78 31.

Fait à Kara, le 08 août 2017

Le Président.

Prof. Komia SANDA

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"



Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.

CONTRIBUONS TOUS AU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...

PAYONS NOS IMPÔTS !

UNIVERSITE DE LOME
PRESIDENCE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL

AVIS DE CONCOURS

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Il est ouvert à l'Université de Lomé un concours d'entrée à la filière de psychologie appliquée à l'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) pour l'Année universitaire 2017-2018. Pourront se présenter à ce concours les candidats titulaires d'un baccalauréat série A, C, D ou tout autre diplôme équivalent vieux d'un (1) an au plus.

Le concours se déroulera sur étude de dossier et prendra particulièrement en compte les notes obtenues aux examens du BEPC, du baccalauréat I et du Baccalauréat II dans les matières suivantes :

- Français
- Mathématiques
- SVT

Le cursus scolaire de la classe de troisième à la classe de terminale sera également considéré.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat de l'INSE et comporter :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'INSE ;
- une copie légalisée d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du relevé de notes du BEPC ;
- une copie légalisée des relevés de notes des baccalauréats 1^{re} et 2^e parties ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus scolaire du candidat,
- une quittance des frais d'étude de dossiers de dix mille (10.000) francs CFA délivrée par le service de la comptabilité de l'INSE (sise sur le Campus Universitaire).

Début de dépôt des dossiers de candidature : à partir de 1^{er} septembre 2017 de 9 h à 13 h

Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 15 septembre 2017 à 13 h
N.B : Tout dossier incomplet sera rejeté.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de l'INSE
B.P. : 1515, Tél. : 22 25 50 95

Lomé, le 22 août 2017

Professeur Dodzi Komia KOKOROKO

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%